

2018-05 REEDUCATION DES PARALYSIES FACIALES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

FORMATION DE :
Thomas BLANCHIN, Orthophoniste

Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

Le 23/03/2018 de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 18:00

Le 24/03/2018 de 9:00 à 12:30 et de 13:30 à 18:00

CONTACT(S) :
Chloé COLOMBET - sdormp.form@perfectariat.fr

Ce programme permet de valider un DPC en 2018, mais il est également possible de participer à la partie présentielle de la formation en modalité non DPC

CADRE DE LA FORMATION

Type de programme :
Formation continue

La rééducation orthophonique des paralysies faciales est encore peu partagée au sein des professionnels de la rééducation. Il s'agit pourtant d'une affection dont l'étiologie est très diverse et qui touche de nombreuses personnes chaque année. 12000 à 15000 cas par an simplement pour les paralysies faciales d'origine virale... Il faut rajouter à ce chiffre : les fractures du rocher (accident voie de circulation), tumeurs (neurinome), maladie de Lyme, syndrome de Moebius ...

La paralysie faciale touche toutes les fonctions de la face, la parole, la communication non-verbale comme notre capacité à boire, à déglutir. Pour mieux aborder cette pathologie nous vous proposons une formation théorique et pratique, incluant des connaissances théoriques nécessaires à cette approche : une connaissance de l'anatomie, un bilan précis pour le pronostic et la prise en charge thérapeutique... Mais aussi, grâce à l'aide de patients, de présentations de cas, observation des symptômes et approche des différentes techniques de rééducation à proprement dit lors de séances organisées à cet effet.

Orientation(s) :

Orientation n° 5 : l'intervention orthophonique dans les troubles de l'oralité. :

Orientation n° 7 : l'intervention orthophonique dans les handicaps sensoriels, moteurs et mentaux. :

FORMATION SDORMP FORM

Méthode(s) :

Objectifs pédagogiques de la formation :

Sensibiliser les professionnels de santé qui n'ont jamais abordé ce type de pathologie et sa rééducation, présenter d'autres techniques et moyens d'exploration à ceux qui en ont déjà une expérience.

Présentation théorique et cas pratiques

La rééducation orthophonique des paralysies faciales est encore peu partagée au sein des professionnels de la rééducation. Il s'agit pourtant d'une affection dont l'étiologie est très diverse et qui touche de nombreuses personnes chaque année. 12000 à 15000 cas par an simplement pour les paralysies faciales d'origine virale.... Il faut rajouter à ce chiffre : les fractures du rocher (accident voie de circulation), tumeurs (neurinome), maladie de Lyme, syndrome de Moebius ...

La paralysie faciale touche toutes les fonctions de la face, la parole, la communication non-verbale comme notre capacité à boire, à déglutir. Pour mieux aborder cette pathologie nous vous proposons une formation théorique et pratique, incluant des connaissances théoriques nécessaires à cette approche : une connaissance de l'anatomie, un bilan précis pour le pronostic et la prise en charge thérapeutique... Mais aussi, grâce à l'aide de patients, de présentations de cas, observation des symptômes et approche des différentes techniques de rééducation à proprement dit lors de séances organisées à cet effet.

Objectifs portant sur l'analyse des pratiques :

Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :

Support écrit et audio visuel, power point, mise en situation/ateliers

Rencontre de patients.

Présentation des gestes de la rééducation, table de massage et Nostrafon

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :

A l'issue de l'action de formation, une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire. Le suivi de la formation ne donne pas lieu à délivrance de diplôme, certificat ou de tout autre document la sanctionnant.

Public concerné par l'action de formation : Orthophoniste.

PROGRAMME DE LA FORMATION

REEDUCATION DES PARALYSIES FACIALES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES - le 23/03/2018, 1ère ½ journée de

9:00 à 12:30 :

1-Anatomie et physiologie du nerf facial

2- Méthodes d'exploration du nerf facial

3-Diagnostic d'une paralysie faciale :

Le diagnostic d'une paralysie faciale (PF) comprend trois parties :

- La reconnaissance de la paralysie, étape le plus souvent simple;
- L'estimation de sa gravité ;
- La détermination de son étiologie, orientée par le contexte clinique et facilitée par les examens neuro-radiologiques modernes.

A-Diagnostic topographique

B-Diagnostic différentiel

4- Déterminer l'étiologie

La détermination de l'étiologie d'une paralysie faciale reste l'étape essentielle du bilan diagnostique puisqu'elle conditionne avec la gravité de l'atteinte, le pronostic et le traitement. La connaissance de l'anatomie et de la physiologie du nerf facial facilite cette démarche.

Les éléments diagnostics sont représentés par :

- Les antécédents du patient ;
- Le contexte clinique souvent évident ;
- L'examen clinique ORL et neurologique ;
- Les examens neuro radiologiques.

REEDUCATION DES PARALYSIES FACIALES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES - le 23/03/2018, 2nde 1/2 journée de 13:30 à 18:00 :

a - Paralysie faciale d'origine virale

b - Paralysie faciale zoostérienne

c - Autres paralysies faciales d'origine infectieuses

d - Paralysies faciales traumatiques

e - Paralysies faciales tumorales

f - Paralysies faciales otitiques

g- Paralysies faciales et maladies générales

h - paralysies faciales et affections neurologiques

5-Pronostic

REEDUCATION DES PARALYSIES FACIALES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES - le 24/03/2018, 1ère 1/2 journée de 9:00 à 12:30 :

6-Les différents bilans et leur cotation puis les prises en charge orthophoniques.

Présentation et exercices sur les bilans utilisés actuellement.

Présentation des nouvelles technologies en la matière.

REEDUCATION DES PARALYSIES FACIALES ET NOUVELLES TECHNOLOGIES - le 24/03/2018, 2nde 1/2 journée de

FORMATION SDORMP FORM

13:30 à 18:00 :

7-Présentation des différentes chirurgies et des différentes techniques de rééducation utilisées actuellement pour les paralysies faciales opérées (injection de toxine botulique, myoplastie d'allongement du temporal, anastomose hypoglosso-faciale...) ou non.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée de la formation : 16 heures.

Coût de la formation : 360,00 euros TTC.

Coût de la formation en modalité DPC : 420,00 euros TTC.

Participants : 20

Lieu(x) de la formation : Espace Vestrepain, 24 rue Vestrepain 31100 TOULOUSE

INSCRIPTION

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SDORMP FORM.

Les professionnels libéraux qui souhaitent valider leur DPC au titre de cette formation doivent également s'inscrire sur le site www.mondpc.fr. Ils seront guidés dans leurs démarches tout le long de leur inscription. Attention veillez à ne pas commettre d'erreur dans la saisie de votre courriel.

Pour accéder rapidement à cette formation, entrez à la rubrique Référence programme ANDPC et cliquez sur rechercher.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2018.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SDORMP FORM, cette inscription devra être confirmée par son employeur.

L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.

Professionnels libéraux :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2018.

Frais de participation :

Pour bénéficier de ce dispositif, le professionnel doit :

- Participer, dans les délais impartis, aux étapes évaluatives.
- Assister à la totalité de(s) étape(s) cognitives (présence attestée par la signature d'une feuille d'émargement à chaque demi-journée).



FORMATION SDORMP FORM

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC en assistant uniquement à (aux) étape(s) cognitive(s).

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SDORMP FORM le coût de la formation.
Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SDORMP FORM.